

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

RÉSUMÉ DES RAPPORTS D'ÉVALUATION EX ANTE DE PROJETS/ PROGRAMMES

À PROPOSER POUR INSCRIPTION AU BUDGET DE 2026

Juillet 2025

DIRECTION DE LA
PLANIFICATION



Sénégal 2050

www.plandev.sn

Sénégal
2050

The logo for 'Sénégal 2050' features the word 'Sénégal' in a bold, teal, sans-serif font. Below it, the year '2050' is displayed. The '20' is in a smaller teal font, while the '50' is larger and more stylized. The '5' is red, and the '0' is yellow with a green outline. A colorful, flowing ribbon-like graphic in red, yellow, and green curves around the '50'.



RÉSUMÉ DES RAPPORTS D'ÉVALUATION EX ANTE DE PROJETS/PROGRAMMES À PROPOSER POUR INSCRIPTION AU BUDGET DE 2026

Juillet 2025

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DIRECTION DE LA
PLANIFICATION



TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF	4
SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	8
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET CARTES	9
INTRODUCTION.....	10
I. DESCRIPTION DE LA BANQUE DE PROJETS EVALUES.....	11
II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE, RESULTATS ET RECOMMANDATIONS. 15	
II.1. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	16
II.2. RESULTATS ET RECOMMANDATIONS	17
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	20
ANNEXES.....	21

RESUME EXECUTIF



Pour relever significativement la qualité et la performance des investissements publics, le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC), à travers la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE), s'est engagé à accompagner les ministères techniques dans la maturation et l'évaluation socioéconomique de leurs projets et programmes publics avant leur inscription en loi de finances. Cet exercice vise à éclairer la prise de décision d'investissement de l'autorité qui doit s'assurer de la pertinence et de la rentabilité des projets et programmes publics, afin de garantir une allocation optimale des ressources.

Description de la banque de projets/programmes

Au titre de l'année 2025, un portefeuille de **quarante-huit (48) projets/programmes**, correspondant à un volume d'investissements de **3306 766 096 141 F CFA**, répartis sur plusieurs sous-secteurs d'activités, a été évalué par la Direction de la Planification.

Une cartographie des zones d'intervention montre que **49,4%** de ce portefeuille est réparti entre les trois (3) pôles Centre (**20%**), Sud-Est (**17,2%**) et Diourbel-Louga (**12,2%**). Les pôles Thiès, Sud et Dakar représentent à eux seuls **32,3%** du portefeuille, avec des parts variant entre **11,8%** et **10,2%**. Les pôles Nord et Nord-Est, avec des parts moins élevées, représentent respectivement **9,6%** et **8,7%** du portefeuille.

Une analyse de la structure des coûts des projets fait ressortir une part relativement élevée allouée à la Formation brute de Capital fixe (FBCF), soit **87,3%** du volume d'investissements.

En termes de volume d'investissements, **15,9%** est absorbé par le secteur de l'urbanisme et de l'habitat, suivi des secteurs des infrastructures et services de transports (**12,8%**), de la santé et de l'action sociale (**12,7%**) et de l'Agriculture (**12,1%**). Les secteurs du numérique, de l'aménagement/développement territorial et de l'eau/assainissement viennent respectivement avec **10,39%**, **8,9%** et **8,1%**. Les autres secteurs représentent **19,2%**. Cette répartition sectorielle est en ligne avec les orientations de la stratégie nationale de transformation systémique de la Vision 2050.

Il est également important de noter que la tendance consistant à domestiquer l'expertise de maturation au sein de la DGPPE est devenue davantage prégnante. En effet, **89,5%** des projets portés par les sectoriels ont fait l'objet de formulation avec l'appui de la DGPPE, les **10,5%** restants sont composés de document de projets réalisés par le porteur et de requêtes de financement reçues pour études et avis.

Démarche méthodologique de l'évaluation

Ce présent rapport, qui vise à éclairer la prise de décision, est l'aboutissement d'un processus de structuration et/ou d'évaluation de quarante-huit **(48)** projets/programmes d'investissements issus d'un portefeuille de soixante-deux **(62)** projets ayant fait l'objet d'une tentative de maturation sur un ensemble de **cent-cinquante-deux (152)** projets transmis par les sectoriels ou Institutions.

Après avoir reçu le portefeuille de **cent-cinquante-deux (152)** projets, un exercice d'évaluation préliminaire a été fait. Il en est ressorti que seul soixante-deux (62) parmi eux sont susceptibles de faire l'objet de maturation.

Par la suite, les travaux d'analyse et de terrain ont conclu à retenir un portefeuille de **quarante-huit (48)** projets évaluable. Sur cette base, l'exercice de maturation a permis de retenir **quarante-six (46)** projets dont l'évaluation a été jugée satisfaisante.

Cet exercice a été, en général, mené à travers des revues documentaires, des rencontres de maturation avec les initiateurs de projets, des missions de collectes d'informations réalisées par les agents de la Direction de la Planification, accompagnés d'experts des ministères techniques au niveau des zones de projet, et d'une **évaluation multicritère** basée sur l'**analyse coûts/bénéfices socioéconomiques**.

Ces critères sont, entre autres :

- ▶ la pertinence ;
- ▶ l'alignement à la stratégie ;
- ▶ la pertinence des activités et le bien-fondé des coûts ;
- ▶ la pérennité et la durabilité des effets et impacts ;
- ▶ l'équité sociale, territoriale et de genre ;
- ▶ les bénéfices stratégiques ;
- ▶ la faisabilité et les risques potentiels ;
- ▶ le potentiel à être réalisé en PPP.

Suivant leur envergure et leur coût, certains projets proposés pour inscription au budget ont fait l'objet d'analyse d'impact sur la création d'emplois, et devront faire l'objet d'analyses complémentaires (soutenabilité budgétaire, impact sur l'endettement du pays, etc.). Enfin, la prise en compte des **changements climatiques** a été améliorée dans l'analyse de la banque de projets.

Résultats

L'appréciation fondée sur les **douze (12)** critères d'évaluation a permis de **proposer, sur les quarante-huit (48) projets/programmes qui ont fait l'objet d'un examen**, un total de **quarante-six (46) proposés pour inscription au budget**, soit un **taux de rejet de 4,2%**.

L'ensemble des **projets ayant reçu un avis favorable après maturation**, correspond à un coût total de **3 300 561 114 592 FCFA**.

Certains projets ayant reçu un avis non favorable ou favorable sous condition pourraient être restructurés avant de faire l'objet d'un autre examen ultérieurement.

En outre, dans un souci de rationalisation, de renforcement des synergies d'interventions et de gain d'efficience, plusieurs projets connexes, portés par le même département ministériel ou des départements différents, visant à atteindre le même objectif global, ont fait l'objet d'une proposition de regroupement en programme. Certains projets redondants ont également été examinés et des propositions de rationalisation effectuées. Enfin, il a été recommandé, pour certains qui interviennent sur tout le territoire, de démarrer par une phase pilote afin de capitaliser sur le retour d'expériences, avant de mettre à l'échelle sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, il est important de préciser que **les visites de terrain ont permis de restructurer, d'ajouter et/ou de redimensionner ou de revoir à la baisse les coûts de certaines activités**.

Conclusions et perspectives

L'efficacité et l'efficience de la démarche, consistant à procéder à la maturation (formulation et évaluation) des projets/programmes avec des équipes constituées de techniciens du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération et des ministères techniques, ont été encore confirmées cette année. Cette approche a, une fois de plus, été particulièrement saluée par l'administration déconcentrée, les élus territoriaux et les populations locales qui ont beaucoup contribué à la réussite de cet exercice. Cependant, des améliorations doivent être apportées sur les montants des ressources allouées et la disponibilité en ressources humaines, deux facteurs qui ont beaucoup affecté le bon déroulement de l'exercice cette année.

A cet égard, **il est nécessaire de poursuivre cette expérience qui permet de produire des documents de préféabilité ou d'avant-projet sommaire afin de mieux préparer les études de faisabilité édictées par le nouveau décret sur la Gestion des Investissements publics (GIP)**. Pour chaque projet/programme, le choix de la démarche à adopter se fera de **manière consensuelle** avec les initiateurs, en tenant compte, entre autres, de la **documentation existante**, de **l'envergure du projet** et de **l'expertise disponible** au sein du ministère technique ou de l'Institution concernée.

NB : Les fiches de synthèse des résultats d'évaluation des projets/programmes sont consignées en annexe.

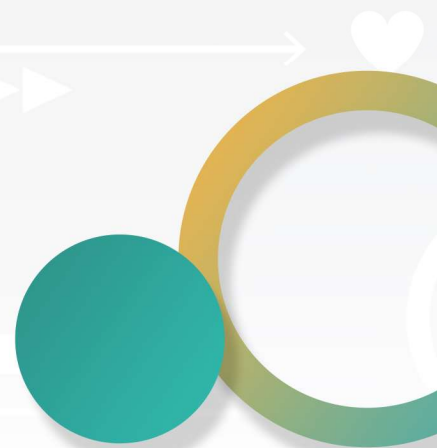


25%



SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACA	: Analyse coûts - avantages
DGPPE	: Direction générale de la Planification et des Politiques économiques
DP	: Direction de la Planification
MEPC	: Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération
PAP	: Plan d'Actions prioritaires
PRODOC	: Document de projet
PPP	: Partenariats Public-Privé
RAC	: Ratio Avantage-Coût
RACE	: Ratio Avantage-Coût économique
TRI	: Taux de Rendement interne
TRIE	: Taux de Rendement interne économique
VAN	: Valeur actuelle nette
VANE	: Valeur actuelle nette économique
MEDD	: Ministre de l'Environnement et du Développement durable
ZIP	: Zone d'Intervention du Projet
GAR	: Gestion axée sur les Résultats
GIP	: Gestion des investissements publics





LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET CARTES

TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition sectorielle du portefeuille de projets/programmes	14
Tableau 2 : Liste détaillée des projets/programmes évalués en 2025	21
Tableau 3 : Matrice d'analyse des risques	30

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution du nombre de projets/programmes évalués <i>ex ante</i> de 2015 à 2025	12
Graphique 2 : Coût d'investissements des projets/programmes par pôle territoire	13
Graphique 3 : Nombre de projets/programmes par pôle	14
Graphique 4 : Répartition selon la proposition Favorable et non Favorable.....	17
Graphique 5 : Part relative du coût des projets d'adaptation et/ou d'atténuation ..	19

CARTES

Carte 1 : Répartition spatiale du volume d'investissements ayant reçu un avis Favorable (en %)	18
---	----

INTRODUCTION

La généralisation de la mise en œuvre des réformes budgétaires exige une amélioration de la gestion du cycle de vie des projets et programmes pour un relèvement significatif de la qualité et de la performance des investissements publics. A cet égard, le Gouvernement du Sénégal, à travers le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC), compte évaluer *ex ante* les projets/programmes à inscrire au budget, depuis 2015. Cette démarche, qui a été renforcée cette année avec des projets et programmes prioritaires de l'Agenda de Transformation systémique, traduit la forte volonté des autorités de garantir l'efficacité des dépenses publiques par une allocation stratégique optimale des ressources articulées à la Vision 2050.

Dans le cadre de cette mission, le MEPC accompagne les ministères sectoriels et les Institutions pour la constitution d'un portefeuille de projets/programmes matures et bancables, c'est-à-dire bien structurés et évalués *ex ante* afin de s'assurer, entre autres, de leur cohérence, leur pertinence, leur opportunité, leur faisabilité, leur alignement aux préoccupations climatiques, leur viabilité et leur rentabilité socioéconomique. Cet exercice contribue à éclairer, au mieux, la prise de décisions optimales et cohérentes. Il devrait, également, stimuler et faciliter le dialogue et la concertation entre les différents acteurs (administration publique, partenaires privés, élus territoriaux, bénéficiaires, société civile, etc.) dans le cadre du Comité de Maturation coordonné par la DGPPE, et permettre d'alimenter le Comité de Sélection en vue de la programmation des projets/programmes éligibles au budget dans les prochaines lois de finances.

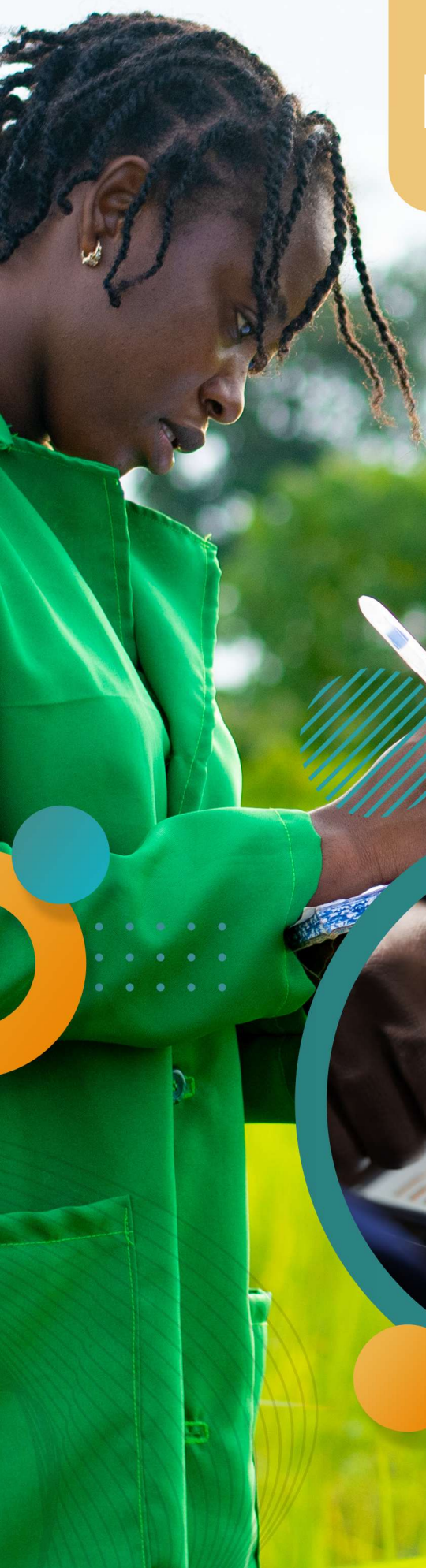
Ainsi, au titre de l'année 2025, la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE) a examiné **quarante-huit (48) projets/programmes** dont **quarante-six (46) ayant reçu un avis favorable**, soit un **taux de rejet de 4,2% par rapport au portefeuille de projets/programmes maturés**. Pour rappel, une liste de cent cinquante-deux (152) projets/programmes a été reçue des ministères sectoriels et Institutions. Ces projets ont été examinés en tenant compte, entre autres, de leurs documentations disponibles, leur contenu potentiel en FBCF, leur interrelation avec d'autres projets du même ou de secteurs connexes. Ce premier examen a permis de rejeter ou de regrouper des projets reçus.

Le présent rapport s'articule autour deux (02) principaux points :

- la description de la banque de projets évalués ;
- la démarche méthodologique, les résultats et recommandations de l'évaluation.



I. DESCRIPTION DE LA BANQUE DE PROJETS EVALUES

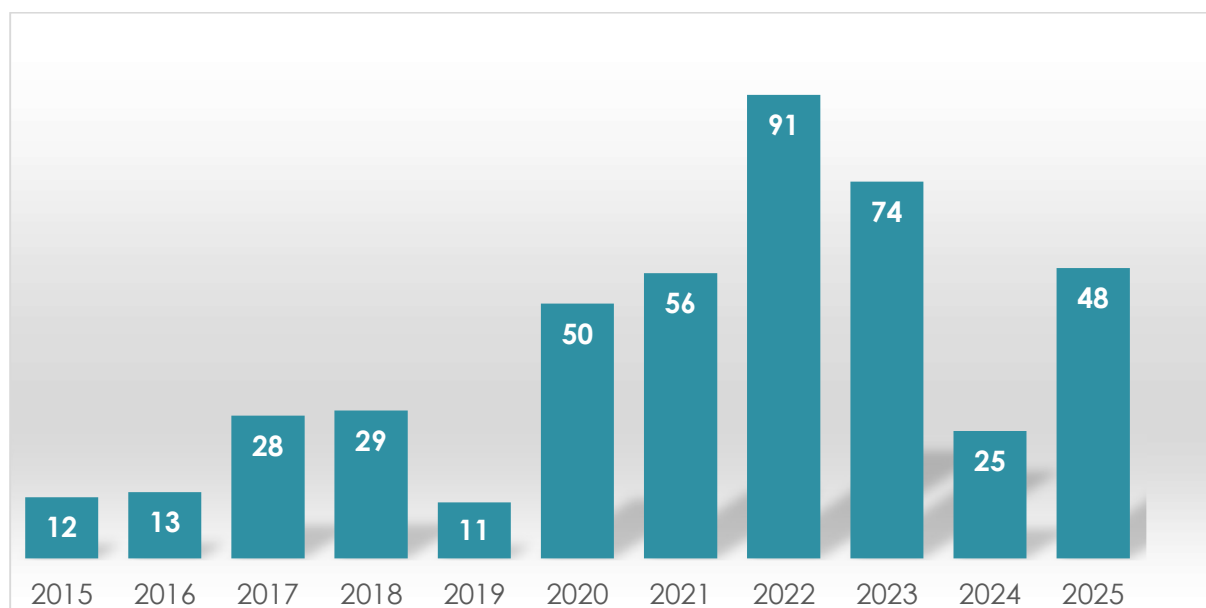


L'essentiel des informations pertinentes de chaque projet/programme évalué est fourni à l'**annexe 1**. Il s'agit du porteur du projet, de l'intitulé, du coût, du sous-secteur, de la localisation, de l'origine du document de projet (PRODOC réalisé par le porteur du projet ou produit avec l'appui de la DGPPE, ou par un cabinet privé), de la typologie du projet (productif, appui à la production, social ou environnemental), de son alignement aux stratégies nationales et internationales (axes, objectifs stratégiques, orientations stratégiques des politiques sectorielles et ODD), de sa contribution à l'atténuation et/ou à l'adaptation aux changements climatiques, de la source de financement attendue du porteur, des indicateurs de rentabilité (TRIE, VANE), ainsi que de l'avis (Favorable, non favorable ou favorable sous condition).

Des avancées significatives notées dans la maturation des projets entre 2015 et 2025

Le nombre de projets/programmes évalués par année dépend de la qualité des documents soumis par les ministères techniques, mais aussi des ressources et de leur disponibilité, pour permettre de faire le travail nécessaire à temps. C'est ainsi qu'entre 2015 et 2025, la Direction de la Planification a évalué, en moyenne quarante (40) projets/programmes, avec un pic de 91 en 2022. Au total, depuis 2015, la Direction de la Planification (DP) a évalué et transmis au Ministère des Finances et du Budget un total de **cinq cent vingt-cinq (525) projets/programmes**.

Graphique 1 : Évolution du nombre de projets/programmes évalués ex ante de 2015 à 2025

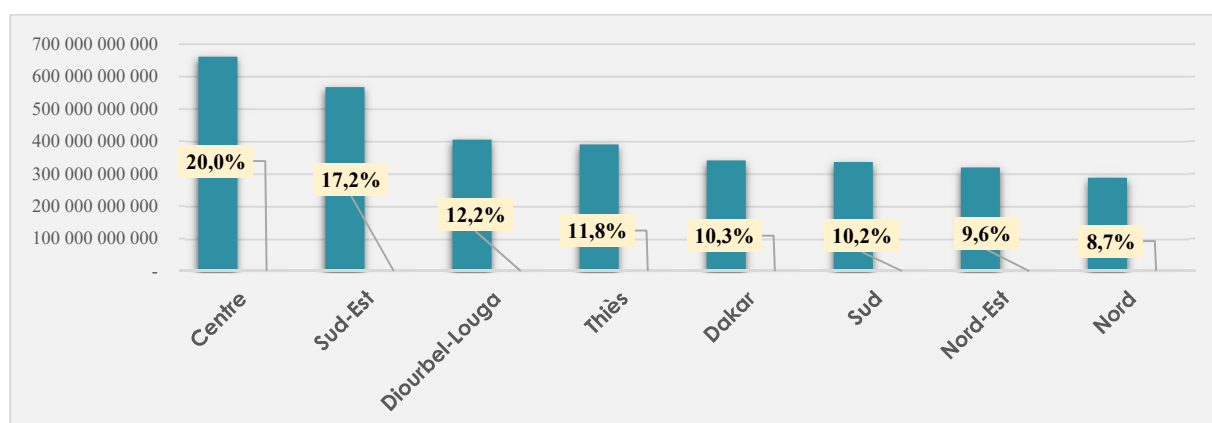


Source : Direction de la Planification, 2025

Coûts d'investissement des projets/programmes dans les pôles territoires

Les Pôles Centre, Sud-Est et Louga-Diourbel captent près de **49,4%** des investissements des projets/programmes. Ceux de Thiès, Sud et Dakar représentent **32,3%** du portefeuille, avec des parts variant entre **11,8%** et **10,2%**. Les pôles Nord et Nord-Est, avec des parts moins élevées représentent respectivement **9,6%** et **8,7%** du portefeuille.

Graphique 2 : Coût d'investissements des projets/programmes par pôle territoire



Source : Direction de la Planification, 2025

Répartition quasi-équitable entre les secteurs

Les projets/programmes **de l'urbanisme et de l'habitat** représentent **15,9%** du coût total de la banque de projets évalués, soit un montant correspondant à **524 485 129 877 de francs CFA** d'investissements. Ce secteur est suivi par celui de **l'infrastructures et des services de transports** **12,8%** en termes de volume, correspondant à **423 956 884 947 de francs CFA**.

Conformément à la Stratégie nationale de Transformation systémique, une place importante a été accordée à l'urbanisme et à l'habitat **(15,9)** et l'aménagement et au développement territoriale **(8,9%)**.

Tableau 1: Répartition sectorielle du portefeuille de projets/programmes

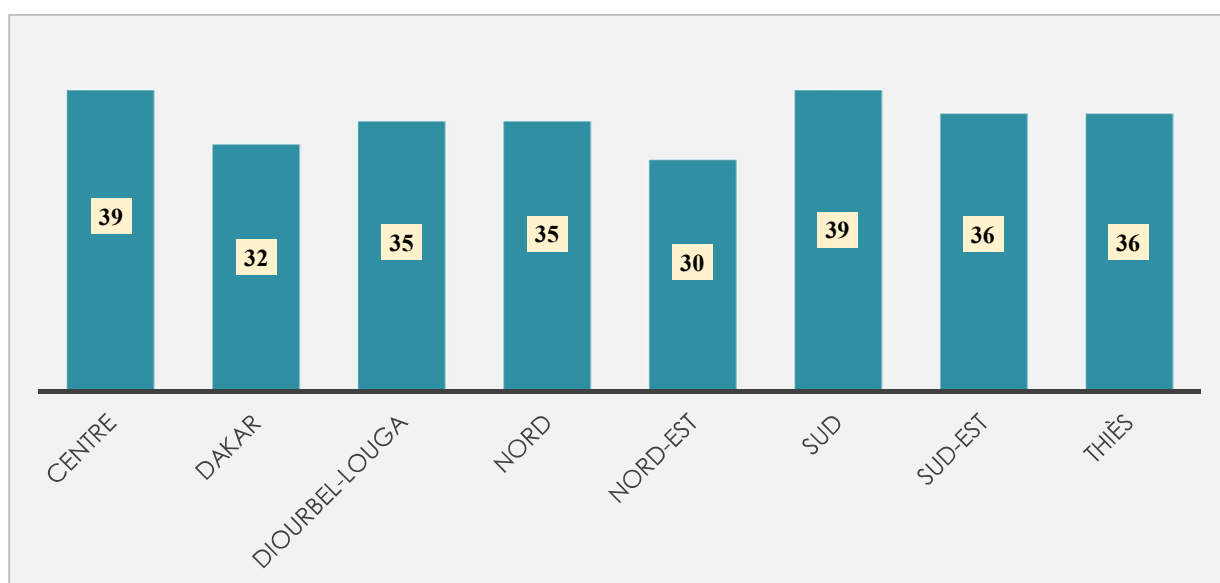
Sous-secteur	Nombre de projets évalués avec avis favorable	Cout (en FCFA)	Part (en %)
Urbanisme et habitat	2	524 485 129 877	15,86
Infrastructures et services Transport	4	423956884947	12,82
Santé et Action Sociale	4	420 583 455 515	12,72
Agriculture	3	399 906 818 992	12,09
Numérique	3	340 420 774 474	10,29
Aménagement et développement du territoire	2	295 698 923 750	8,94
Autres secteurs	30	901 714 108 586	27,27
TOTAL	48	3 908 211 422 936	100

Source : Direction de la Planification, Calculs 2025

Une homogénéité notée dans la répartition spatiale des projets

La localisation des projets et programmes montre des interventions relativement homogènes sur tout le territoire national.

Graphique 3 : Nombre de projets/programmes par pôle



Source : Direction de la Planification, 2025, à partir des évaluations ex ante des projets/programmes

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE, RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

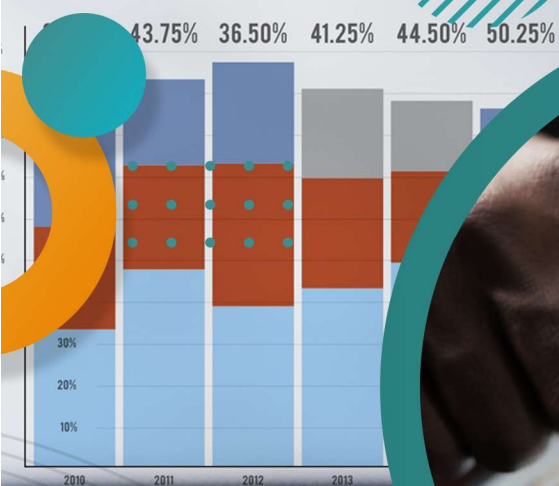
PROJETS VISION SÉNÉGAL 2050

21
Users



250 Mb

Targ



II.1. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Ce présent rapport, qui vise à éclairer la prise de décision de l'autorité, est l'aboutissement d'un processus de structuration et d'évaluation de **quarante-huit (48)** projets d'investissements publics. Ce processus a été conduit à travers des **revues documentaires**, des **rencontres de maturation** avec les initiateurs de projet, des **missions de collecte d'informations** organisées avec ces derniers et **d'une évaluation multicritère** (pertinence, cohérence, opportunité, pertinence des activités et bien-fondé des coûts, pérennité et durabilité des effets et impacts, équité sociale, territoriale et genre, bénéfices stratégiques, faisabilité et risques potentiels, viabilité, de la rentabilité financière, etc.). Cette évaluation multicritère est **basée sur l'analyse coûts/bénéfices socioéconomiques**.

Le choix et la pondération des critères d'évaluation ont été partagés, discutés et validés avec les ministères sectoriels à l'exception du critère « **alignement à la stratégie** ». Il convient de rappeler que tout projet ayant un score inférieur à trois (3) sur le critère « pertinence, cohérence, opportunité » est systématiquement rejeté.

A cet égard, l'évaluation des projets reçus s'est déroulée, en général, en plusieurs étapes :

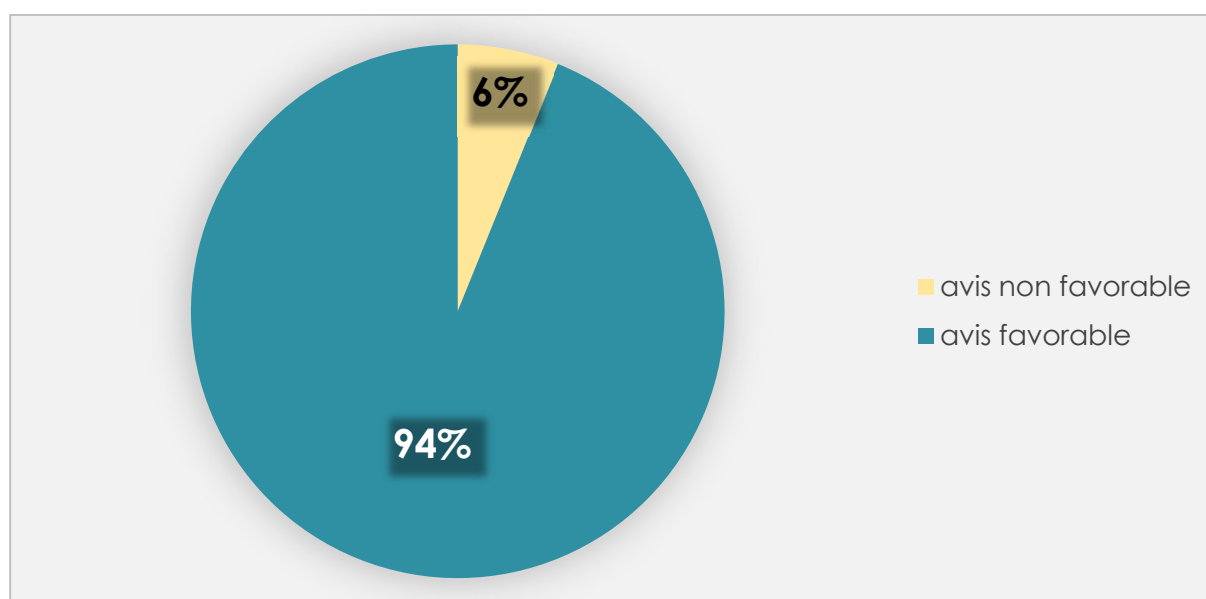
- 1** : Analyse du dossier de projet
- 2** : Définition du cadre d'évaluation par la méthode coûts/avantages
- 3** : Identification des coûts et avantages
- 4** : Analyse financière
- 5** : Analyse coûts/avantages socioéconomiques par la méthode des prix de référence
- 6** : Analyse de sensibilité des résultats
- 7** : Analyse complémentaire à l'analyse coûts/avantages
- 8** : Estimation du potentiel d'impact des projets structurants sur la création d'emplois
- 9** : Analyse de la dimension climatique des projets

II.2. RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation, à travers ces différentes étapes, a fourni un certain nombre d'informations pertinentes qui ont permis de formuler quelques recommandations utiles à l'amélioration de la qualité des investissements publics.

Un besoin en financement de la banque de projets/programmes estimé à 3 300,5 milliards de francs CFA.

Graphique 4 : Répartition selon la proposition Favorable et non Favorable



Source : Direction de la Planification, 2025

Le coût total des projets proposés à l'inscription s'élève à **3 300 561 114 592 francs CFA**, correspondant à **94%** des investissements ; **6%** des projets/programmes n'ont pas fait l'objet de proposition pour inscription au budget.

Certains projets rejetés pourront être restructurés avant de faire l'objet d'un autre examen et d'une éventuelle proposition pour inscription au budget, tandis que certains retenus devront subir quelques modifications/corrections mineures malgré leur proposition à l'inscription.

Une forte présence des projets prioritaires

L'exercice de maturation a correspondu, cette année, par la validation de l'Agenda national de Transformation « Vision 2050 » et sa déclinaison quinquennale à travers la Stratégie nationale de Développement, avec plusieurs projets prioritaires stratégiques. C'est ainsi que la Direction de la Planification, en relation avec les ministères sectoriels, a mis un accent

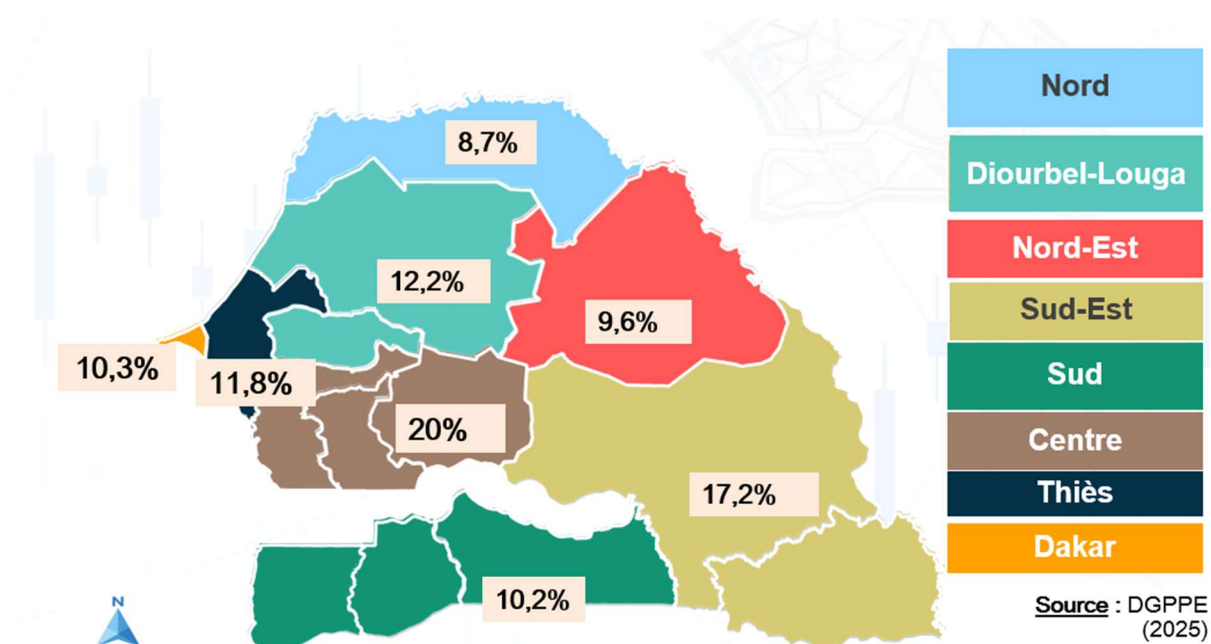
particulier sur leur structuration. Vingt-quatre (24) projets prioritaires ont, à cet effet, été évalués à la fin de l'exercice de maturation de l'année 2025.

Il convient de noter que tous les projets prioritaires évalués ont été estampillés « avis Favorable ».

Répartition spatiale du volume d'investissements par pôle des projets évalués

La répartition spatiale des volumes d'investissements proposés au budget montre que les **49,4%** sont captés par les pôles Centre (**20%**), Sud-Est (**17,2%**) et Diourbel-Louga (**12,2%**). Les pôles Dakar, Thiès et Sud représentent **32,3%** du portefeuille, avec des parts variant entre **11,8%** et **10,2%**. Les pôles Nord et Nord-Est, avec des proportions moins importantes, représentent respectivement **9,6%** et **8,7%** du portefeuille.

Carte 1 : Répartition spatiale du volume d'investissements ayant reçu un avis Favorable (en %)



Source : Direction de la Planification (2025)

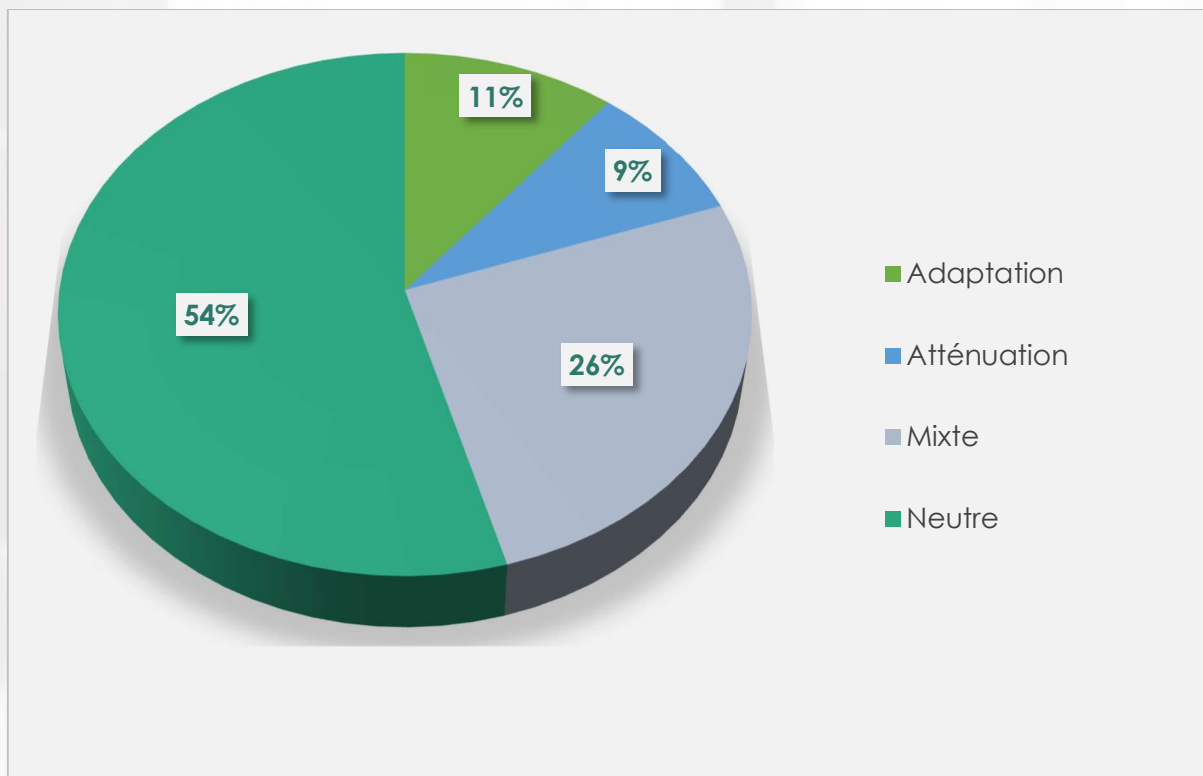
Une proportion appréciable des projets d'adaptation et/ou d'atténuation aux changements climatiques

Au cours de l'exercice, une attention particulière a été portée à l'intégration des changements climatiques dans le processus d'évaluation *ex ante* des projets et programmes.

Les résultats indiquent que, sur un coût global des projets proposés s'élevant à **3 300 561 114 592 francs CFA**, près du cinquième (19,6 %) intègre des considérations liées à l'atténuation et à l'adaptation aux changements

climatiques.

Graphique 5 : Part relative du coût des projets d'adaptation et/ou d'atténuation



Source : Direction de la Planification, 2025

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'efficacité et l'efficience de la démarche consistant à procéder à la maturation (formulation et évaluation *ex ante*) des projets/programmes avec des équipes constituées des experts du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération et de ceux des ministères techniques, **ont été confirmées**.

Cette option inclusive et participative a été saluée par les administrations déconcentrées, les élus territoriaux et les populations locales, car elle permet ainsi, par **cette approche holistique et systémique**, de prendre en compte les besoins et **préoccupations des bénéficiaires** qui, le plus souvent, ne sont pas suffisamment impliqués dans le processus de maturation. Il est à préciser que *ces derniers ont beaucoup contribué à la réussite de cet exercice*.

A cet égard, il est nécessaire de poursuivre cette expérience et cette pratique, parallèlement aux études de faisabilité qui seront confiées à des cabinets d'études privés dont l'expertise demeure toujours indispensable pour l'étude de certains projets/programmes.

Pour chaque projet, le choix de la démarche à adopter se fera de manière consensuelle avec les initiateurs du projet, en tenant compte, entre autres, de la documentation disponible, l'envergure du projet et l'expertise disponible au sein du Ministère technique/Institution et de celui en charge de l'Économie

Par ailleurs, afin d'améliorer la transparence dans le processus d'évaluation, un système de pondération des différents critères a été élaboré de manière consensuelle avec les Ministères techniques et autres acteurs.

Cette option et ce format adopté ont permis d'examiner 62 projets et programmes et d'en évaluer 48. Parmi ceux-ci, **un nombre appréciable de 24 projets prioritaires** de l'Agenda de Transformation systémique **a été structuré**. A cet égard, afin d'accélérer cet élan et de réussir la maturation de l'essentiel des projets du référentiel, un **renforcement de la DGPPE est amplement souhaité**, aussi bien en moyens humains, matériels que financiers, même si des efforts appréciables ont été notés.

Par ailleurs, cette **approche systémique**, induite par la loi sur le Système national de Planification (SNP) et le décret sur la Gestion des Investissements publics (GIP), et qui a commencé à porter ses fruits avec la **tenue de plusieurs réunions des Comités de Maturation et de Sélection**, est **à accompagner et à pérenniser**. Il constitue un chantier, en phase avec le besoin et la nécessité d'efficacité, d'efficience et de transparence dans la gestion publique promue, notamment, par la LOLF, que le Sénégal se doit de gagner pour plus d'impact des projets et programmes dans la croissance, le développement durable du pays et, partant, la transformation systémique.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROJETS/PROGRAMMES ÉVALUÉS EN 2025

Tableau 2 : Liste détaillée des projets/programmes évalués en 2025

IMMATRICULATION ¹	INTITULE PROJETS/PROG.	PROJETS PRIORITAIRES	MINISTERES/INSTITUTIONS	SOUS-SECTEURS	ANNEES	COUTS (en F CFA)	AXES DE LA SND	AVIS
25-001-09 2101-11111100	PROGRAMME NATIONAL DE RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES ENFANTS (PNRPE)	OUI	MFS	Sécurité Sociale	2024	14 596 141 960	Économie compétitive	Favorable
25-002-01 2030-00000001	PROJET D'APPUI À LA PROMOTION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES DANS LA RÉGION DE MATAM	NON	MASAE	Agriculture	2025	9 839 355 000	Economie compétitive	Favorable
25-003-02 2045-11111111	PROGRAMME STRATÉGIQUE DE DÉPLOIEMENT DES PÔLES TERRITOIRES (PSDPT)	NON	MUCTAT	Eau Assainissement	2025	119 280 300 000	Economie compétitive	Favorable
25-004-12 0002-11111111	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SÉNÉGAL (PRELACS)	NON	PRESIDENCE	Justice - Défense - Sécurité	2025	12 583 122 000	Bonne Gouvernance & Engagement africain	Favorable
25-005-02 2088-01111111	PROJET D'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DES EAUX DE SURFACE DANS LES PETITS BASSINS VERSANT	NON	MHA	Eau Assainissement	2024	5 951 622 778	Economie compétitive	Favorable
25-006-02 2089-11000000	PROJET DE TRANSFERT D'EAU À PARTIR DES CHAMPS CAPTANT DE NDIAYÈNE SIRAKH-NGOUNDIANE-	OUI	MHA	Eau assainissement	2025	126 555 751 881	Capital humain de qualité & Équité sociale	Favorable

¹ Pour la méthodologie d'immatriculation, voir l'annexe 6 à ce document.

IMMATRICULATION ¹	INTITULE PROJETS/PROG.	PROJETS PRIORITAIRES	MINISTERES/INSTITUTIONS	SOUS-SECTEURS	ANNEES	COUTS (en F CFA)	AXES DE LA SND	AVIS
	THIÉNABA ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE DAKAR							
25-007-07 2105-11111111	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIES DANS DES VILLES SECONDAIRES (PA2VS)	NON	MFS	Infrastructures et services de transports	2025	202 398 974 083	Aménagement & Développement durables	Favorable
25-008-10 2046-11111111	LE PROGRAMME CADRE DE VIE, ESPACES VERTS ET MOBILIERS URBAINS (PROCAVEM)	OUI	MUCTAT	Urbanisme et habitat	2025	40 574 000 000	Aménagement & Développement durables	Favorable
25-009-15 2045-11111111	PROJET DE DÉSENCLAVEMENT DES ZONES DE PRODUCTION (PDZP2)	OUI	MUCTAT	Aménagement et Développement territorial	2025	52 476 500 000	Aménagement & Développement durables	Favorable
25-010-10 2046-11111111	PROJET DE CONSTRUCTION DE 30 000 LOGEMENTS	OUI	MUCTAT	Urbanisme et habitat	2025	483 911 129 877	Aménagement & Développement durables	Favorable
25-011-15 2045-11111110	PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (PNDR)	NON	MUCTAT	Aménagement et Développement territorial	2025	243 222 423 750	Aménagement & Développement durables	Favorable
25-012-08 2125-11111111	PROGRAMME INFRASTRUCTURES, RÉSEAUX ET CONNECTIVITÉ UNIVERSEL	OUI	MCTN	Numérique	2025	207 025 024 474	Economie compétitive	Favorable
25-013-08 2125-11111111	PROGRAMME PLATEFORME PUBLIQUE NUMÉRIQUE (E-ID, E-SIGN, E-PAYMENT, ETC.)	OUI	MCTN	Numérique	2025	32 427 750 000	Economie compétitive	Favorable
25-014-09 2101-00110101	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU BIEN ÊTRE DES FAMILLES ET DES GROUPES VULNÉRABLES	OUI	MFS	Développement social	2025	17 467 836 910	Capital humain de qualité & Équité sociale	Favorable

IMMATRICULATION ¹	INTITULE PROJETS/PROG.	PROJETS PRIORITAIRES	MINISTERES/INSTITUTIONS	SOUS-SECTEURS	ANNEES	COUTS (en F CFA)	AXES DE LA SND	AVIS
25-015-15 1575-11111111	PROJET DE MISE À NIVEAU DES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS	NON	MFS	Développement social	2024	3 982 719 949	Capital humain de qualité & Équité sociale	Favorable sous condition
25-016-01 2098-11111111	PROJET NATIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES	OUI	MFS	Développement social	2025	35 592 458 400	Economie compétitive	Favorable
25-017-15 2098-11100001	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ET DE L'AUTONOMISATION DES MÉNAGES PAUVRES ET GROUPES VULNÉRABLES (PRAM/GV)	OUI	MFS	Développement social	2024	22 244 175 000	Capital humain de qualité & Équité sociale	Favorable
25-018-01 2118-01101000	PROGRAMME DE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES (PROVAREL)	NON	MMESS	Microfinance	2024	7 642 872 920	Aménagement & Développement durables	Favorable
25-019-05 2118-11111111	PROGRAMME D'EDUCATION FINANCIÈRE	NON	MMESS	Microfinance	2024	459 316 000	Economie compétitive	Favorable
25-020-05 2102-11111111	PROJET DE FACILITATION DE L'ACCÈS DES PME AUX FINANCEMENTS DURABLES	NON	MMESS	Microfinance	2024	75 271 049 999	Economie compétitive	Favorable
25-021-01 2118-00000100	MODÈLE DE FINANCEMENT INTÉGRÉ ENTRE LES ACTEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU RIZ PLUVIAL	NON	MMESS	Microfinance	2024	6 243 610 000	Economie compétitive	Favorable
25-022-05 2102-00000101	PROJET D'APPUI AU FINANCEMENT DES INITIATIVES ÉCONOMIQUES DES POPULATIONS VULNÉRABLES (PAFIE)	NON	MMESS	Microfinance	2024	4 018 000 000	Economie compétitive	Favorable
25-023-05 2118-01111111	PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (PROMESS)	OUI	MMESS	Microfinance	2024	6 120 152 320	Economie compétitive	Favorable

IMMATRICULATION ¹	INTITULE PROJETS/PROG.	PROJETS PRIORITAIRES	MINISTERES/INSTITUTIONS	SOUS-SECTEURS	ANNEES	COÛTS (en F CFA)	AXES DE LA SND	AVIS
25-024-13 2064-11111111	PROJET DE RELANCE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE LOCALE	OUI	MSAS	Sante et Action sociale	2025	333 820 919 852	Capital humain de qualité & Equité sociale	Favorable
25-025-01 2023-11111111	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ARTISANALE	OUI	MPIMP	Pêche et Aquaculture	2025	111 557 730 000	Economie compétitive	Favorable
25-026-02 1022-11111111	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE (PRGE)	NON	METE	Environnement et Développement durable	2025	29 384 762 500	Aménagement & Développement durables	Favorable
25-027-01 2023-00111100	PROJET DE REDYNAMISATION DES CENTRES DE PECHE	NON	MPIMP	Pêche et Aquaculture	2024	2 222 261 600	Economie compétitive	Non favorable
25-028-07 2029-11111111	PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DU PARC AUTOMOBILE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES	NON	MITTA	Infrastructures et services de transports	2024	179 528 714 864	Aménagement & Développement durables	Favorable
25-029-01 2030-11111111	PROJET AGRI INNOVATION HUB	OUI	MASAE	Agriculture	2025	11 751 617 188	Economie compétitive	Favorable
25-030-07 2029-11011101	PROGRAMME DE MODERNISATION DU PARC AUTOMOBILE URBAIN	NON	MITTA	Infrastructures et services de transports	2024	20 647 026 000	Aménagement & Développement durables	Favorable
25-031-07 2029-11111110	PROGRAMME DE MODERNISATION DU PARC AUTOMOBILE DE TRANSPORT INTER URBAIN DE VOYAGEURS	NON	MITTA	Infrastructures et services de transports	2024	21 382 170 000	Aménagement & Développement durables	Favorable
25-032-13 2066-00001101	PROJET DE PREVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DE LA CECITE ET DES DEFICIENCES VISUELLES	NON	MSAS	Sante et Action sociale	2025	7 089 235 691	Capital humain de qualité & Equité sociale	Favorable
25-033-13 2067-01101101	PROGRAMME DE RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS	NON	MSAS	Sante et Action sociale	2025	7 784 444 038	Capital humain de qualité & Equité sociale	Favorable

IMMATRICULATION¹	INTITULE PROJETS/PROG.	PROJETS PRIORITAIRES	MINISTERES/INSTITUTIONS	SOUS-SECTEURS	ANNEES	COUTS (en F CFA)	AXES DE LA SND	AVIS
	AFFECTÉES PAR LA LÉPRE DANS LES EX VRS							
25-34-07 2024-00100000	PROJET DE DÉSENCLAVEMENT PAR VOIE FLUVIOMARITIME DE LA RÉGION NATION DU SINE SALOUM	OUI	MPIMP	Infrastructure et services Infrastructures et services de transports maritimes	2025	93 288 120 000	Aménagement & Développement durables	Favorable
25-035-09 2017-11111111	PROGRAMME DE GESTION INTÉGRÉE ET DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (PGI-DRH) DE L'ETAT	NON	MFPSP	Administration publique	2025	14 212 651 059	Bonne Gouvernance & Engagement africain	Favorable
25-036-02 2118-1111000	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE A TRAVERS LA VALORISATION DE LA FILIERE DES DECHETS PLASTIQUE	OUI	MMESS	Microfinance	2024	5 727 000 000	Economie compétitive	Favorable
25-037-08 2083-11111111	PROGRAMME SÉNÉGAL DIGITAL FACTORY : DE L'IDÉE AU PRODUIT	OUI	MCTN	Numérique	2025	100 968 000 000	Economie compétitive	Favorable
25-038-13 2066-11111111	PROJET DE DÉLOCALISATION DU SIÈGE DE LA SEN PNA A DIAMNIADIO, DE CONSTRUCTION DE 8 PRA POLE ET 6 PRA SECONDAIRES	NON	MSAS	Sante et Action sociale	2025	71 888 855 934	Capital humain de qualité & Equité sociale	Favorable
25-039-12-1004-10000000	PROGRAMME DE MODERNISATION ET DE RENFORCEMENT OPÉRATIONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE	OUI	MJ	Justice - Défense - Sécurité	2025	960 120 950	Bonne Gouvernance & Engagement africain	Favorable
25-040-06-2050-00110011	PROJET DES ÉCOPARCS TOURISTIQUES	OUI	MTA	Tourisme	2025	1 780 556 868	Economie compétitive	Favorable

IMMATRICULATION¹	INTITULE PROJETS/PROG.	PROJETS PRIORITAIRES	MINISTERES/INSTITUTIONS	SOUS-SECTEURS	ANNEES	COUTS (en F CFA)	AXES DE LA SND	AVIS
25-041-06-2123-11111111	PROJET DE PROMOTION DU TOURISME INTERNE ET RECEPTEUR	OUI	MTA	Tourisme	2025	6 403 061 472	Economie compétitive	Favorable
25-042-04 2121-11111111	PROJET DE MODERNISATION DU SECTEUR ARTISANAL	OUI	MTA	Artisanat	2025	26 717 244 820	Economie compétitive	Favorable
25-043-04 2049-00010000	PLATEFORME INDUSTRIELLE INTÉGRÉE DE TOUBA	OUI	MIC	Industrie	2025	83 624 365 759	Economie compétitive	Favorable
25-044-01 2030-11111111	PROGRAMME DES COOPÉRATIVES AGRICOLES COMMUNAUTAIRES (CAC)	OUI	MASAE	Agriculture	2025	378 315 846 804	Economie compétitive	Favorable
25-045-11 2091-11110100	PROJET D'URGENCE RÉHABILITATION ET DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS DANS LES UNIVERSITÉS RÉPARTIS EN 5 LOTS	OUI	MESRI	Éducation-Formation-Recherche	2025	46 481 463 170	Capital humain de qualité & Équité sociale	Favorable
25-046-02 2089-01110000	PROJET HYDROLIQUE AGRICOLE DANS LES RÉGIONS DE KAOLACK, LOUGA, THIES, DIOURBEL, SAINT LOUIS	NON	MHA	Eau assainissement	2025	16 135 932 169	Capital humain de qualité & Équité sociale	Favorable
25-047-12 2034-10100110	PROJET DE CONSTRUCTION DES SERVICES DE LA DGPPE	NON	MEPC	Administration publique	2025	3 808 794 957	Economie compétitive	Favorable
25-048-12 2034-11111111	PROJET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELLES POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT DES PÔLES TERRITOIRES ET DU CADRAGE MACROÉCONOMIQUE RÉGIONALISÉ	NON	MEPC	Administration publique	2025	1 400 913 145	Capital humain de qualité & Équité sociale	Favorable

Source : Direction de la Planification, 2025

ANNEXE 2 : EXEMPLE DE FICHES DE SYNTHÈSE DES RÉSULTATS D'UN PROJET ÉVALUÉ

FICHE DE PROJET

PRIORITAIRE

INTITULE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE
L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE LOCALE
(PDIPL)



I - PRESENTATION DU PROJET

COUT DU PROJET		333, 820 milliards F CFA dont 63,539 Milliards F CFA pour l'ETAT et 270, 281 pour le secteur privé.		
ORIGINE DU PROJET	MATURATION	OFFRE SPONTANEE	AUTRES	
	☒	☐	☐	
TYPOLOGIE DU PROJET	PRODUCTIF	APPUI A LA PRODUCTION	SOCIAL	ENVIRONNEMENTAL
	☐	☒	☐	☐
	CHANGEMENT CLIMATIQUE		GENRE	
	ADAPTATION	ATTENUATION	☒	
☐	☐			
SOUS SECTEUR		ORGANISME DE TUTELLE OU AUTEUR DE L'OFFRE		
Santé et Action sociale		MSAS/ Unité de gestion du projet de Développement de l'industrie pharmaceutique ((UGP Pharma)		
SND 2025-2029	AXE	OBJECTIFS STRATEGIQUES	ODD	
	1	4 et 5	3 et 9	
DUREE D'ANALYSE	REALISATION		EXPLOITATION	
15 ANS	5 ANS		10 ANS	
LOCALISATION	PARTIES PRENANTES		AUTRES PROJETS/PROG. CONNEXES	
Territoire national (huit pôles)	- MSAS / UGP Pharma ; - BOCS ; - Autorités administratives ; - Ministères sectoriels ; - Collectivités territoriales ; - Secteur privé ; - Société civile ; - Partenaires techniques financiers (PTF) ; - Bénéficiaires directes.		- Projet Pharmapolis : - Projet de construction et d'équipement du siège et des pôles régionaux de l'ARP - Projet de délocalisation du siège de la SEN-PNA au pôle urbain de Diamniadio, - Projet de construction du centre de simulation de la DIEM	
OBJECTIF DU PROJET	ACTIVITES / COMPOSANTES		EXTRANTS / RESULTATS / EFFETS / IMPACTS ATTENDUS	
Contribuer au renforcement de la disponibilité et l'accessibilité des médicaments et autres produits de santé de qualité	- Élaborer la pharmacopée sénégalaise et développer les phyto-médicaments ; - Mettre en place un Centre d'Expertise, de Recherche et de Développement de Médicaments (CERDM) ; - Appuyer le Centre national de Recherche en Biotechnologies et Génomique (CNRBG) ; - Adapter l'offre de formation aux besoins du secteur pharmaceutique (Réforme Formation) ; - Mettre à niveau les Industries pharmaceutiques (IP) et les accompagner ainsi que les laboratoires de contrôle à l'accréditation aux normes qualités ; - Créer un centre de formation et d'incubation ;		- R 1 : La recherche et l'innovation dans le secteur pharmaceutique sont promues ; - R 2 : La production industrielle locale de médicaments et de produits de santé de qualité est renforcée ; - R 3 : La distribution des médicaments et d'autres produits de santé de qualité est optimisée ; - R 4 : Les mécanismes de mobilisation des ressources ainsi	

	- Mettre en place un système d'information intégré de la chaîne d'approvisionnement pour le suivi et la traçabilité des médicaments ; - Mettre en place une plateforme logistique pharmaceutique ; - Mettre aux normes les quatorze (14) PRA pour améliorer l'accès aux produits de santé ; - Mettre en œuvre le plan de communication ; - Accompagner les projets industriels existants ou en devenir en termes de structuration, de financements et d'accès aux marchés financiers ; - Poursuivre l'opérationnalisation et la maturation de l'ARP ; - Mettre en place un système de traçage des médicaments (Secure Track and Trace).	que la gouvernance et la coordination sont renforcés. La disponibilité et l'accessibilité des médicaments et autres produits de santé de qualité sont renforcées.
--	---	---

II - RESULTATS DE L'EVALUATION

CRITERES	VALEUR ET/ OU DESCRIPTION	SCORE	RECOMMANDATIONS
PERTINENCE	La pertinence du projet est avérée dans la mesure où il vient réduire la vulnérabilité du système de santé du Sénégal et particulièrement les dysfonctionnements constatés dans les chaînes d'approvisionnement en médicaments et autres produits de santé de qualité durant la période de la pandémie COVID 19.	4/5	
ALIGNEMENT A LA STRATEGIE	Le projet est arrimé à l'ambition de souveraineté pharmaceutique déclinée dans la Stratégie nationale de Développement. Il est en cohérence avec les stratégies nationale et sectorielle. Le secteur privé est fortement impliqué et assure 81 % du financement des activités du projet. L'installation des industries pharmaceutiques (IP) prend en compte l'accessibilité des territoires et leurs potentialités. La proximité des IP avec les ports et aéroports et la disponibilité en matières premières renforcent l'implication des collectivités territoriales.	7/10	
PERTINENCE DES ACTIVITES ET BIEN FONDE DES COUTS/ PART DE FONCTIONNEMENT	Les activités proposées pour la réalisation de ce projet sont pertinentes car elles permettent d'atteindre l'objectif. Les coûts recueillis après avis d'experts sont raisonnables avec un taux de fonctionnement qui tourne autour de 14,31%. La Part FBCF est de 85,69%.	13/15	
ÉQUITE (SOCIALE- TERRITORIALE- GENRE)	Le projet se déroule sur tout le territoire national, donc dans les huit pôles territoriaux définis dans la SND. Il permet de réduire la fracture sociale et l'accès équitable aux médicaments et produits de santé à travers un approvisionnement optimal.	3/5	
VIABILITE /RENTABILITE FINANCIERE	Non déterminé.	7/10	
RENTABILITE SOCIO-ECONOMIQUE (ACA/MPR)	Non déterminé.	10/15	
BENEFICES STRATEGIQUES (SECURITE -RESILIENCE - INNOVATION - COMPETITIVITE - CONTENU LOCAL, ETC.)	- Renforcement du système de santé ; - Développement de la Recherche et de l'innovation ; - Meilleure Inclusion sociale ; - Développement de réseaux de Partenaires ; - Amélioration de la qualité de vie des populations.	8/10	
PERENNITE ET DURABILITE DES EFFETS ET IMPACTS DU PROJET	La pérennité et la durabilité du projet sont assurées à travers l'existence d'un cadre réglementaire aligné aux standards internationaux, l'accès aux marchés renforcé par la maîtrise des facteurs de production.	4/5	
AVANTAGES ET COUTS INTANGIBLES	- Réduction des dépenses publiques en santé ; - Réduction des coûts de production et de distribution des médicaments et autres produits de santé ; - Création et consolidation d'emplois.	4/5	
FAISABILITE DU PROJET / RISQUES POTENTIELS	- Inadéquation des équipements de fabrication ; - Ruptures dans l'approvisionnement en médicaments et autres produits de santé ;	3/5	
POTENTIALITE OU OPPORTUNITE DU	Le projet présente de fortes potentialités à être réalisé en PPP.	7/10	

PROJET A ETRE REALISE EN PPP			
IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	Pollution du milieu naturel par les déchets solides et liquides produits par les industrielles	3/5	
TOTAL SCORE =		73/100	
IMPACT SUR L'EMPLOI			
III – CONCLUSION			
PROPOSITION	Le projet est proposé à l'inscription au Budget.		
RECOMMANDATIONS			
IV - DOCUMENTS ANNEXES			
PRODOC			
EXPRESSION DE BESOINS			
EVALUATEURS	NFS, BS, DM & AF		

ANNEXE 3 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DE LA BANQUE MONDIALE

DESIGNATION	TOTAL
NOMBRE DE PROJETS REÇUS Ces projets ont été examinés en tenant compte, entre autres, de leurs documentations disponibles, leur contenu potentiel en FBCF, leur interrelation avec d'autres projets du même ou de secteurs connexes. Ce premier examen a permis de rejeter parfois regrouper des projets reçus.	152
NOMBRE DE PROJETS EVALUES Ce sont les projets ayant une documentation relativement satisfaisante, un potentiel contenu en FBCF,	48
NOMBRE DE PROJETS AVEC AVIS FAVORABLE	46
NOMBRE DE PROJETS AVEC AVIS FAVORABLE SOUS CONDITION	1
NOMBRE DE PROJETS AVEC AVIS NON FAVORABLE	1
NOMBRE DE PROJETS PRIORITAIRES EVALUES	24
NOMBRE DE PROJETS PRIORITAIRES EN COURS D'EVALUATION	8

Source : Direction de la Planification, 2025

ANNEXE 4 : MATRICE D'ANALYSE DES RISQUES

Tableau 3 : Matrice d'analyse des risques

MATRICE D'ANALYSE DES RISQUES					
Risques	Oui /Non	Quels Risques ?	Élevé, Moyen ou Faible	Quel impact sur la faisabilité et la performance du projet ?	Stratégie/action de mitigation
Risques juridiques					
Risques technologiques					
Risques de marché					
Risques liés à la réputation					
Risques physiques					
Risques sociaux					
Risques politiques					
Risques de performance					
Risques environnementaux					

Source : Direction de la Planification, 2021

ANNEXE 5 : MATRICES DES CRITÈRES D'ÉVALUATION

MATRICE DES CRITERES D'EVALUATION DE LA DGPPE						
INTITULE DU PROJET	CRITERES D'EVALUATION	COMMENTAIRES	POIDS DGPPE	POIDS GT	SCORE	OBSERVATIONS
1	Pertinence	Cohérence dans sa structuration et cohérence à la stratégie sectorielle				Justifier à chaque fois qu'on affecte une note éliminatoire
		Une note < 3 entraîne un rejet du projet				
2	Alignement à la stratégie					
3	Pertinence des activités et bien fondé des couts	L'analyse de ce critère conduit à la révision des activités et/ou des coûts				
		La part P du fonctionnement est calculée à ce niveau. P doit être < ou égale 20 %				
4	Équité (social-territoriale-genre)	Contribution du projet à la réduction de la fracture sociale et/ou territoriale.				
		Proportion des enfants et/ou jeunes et des femmes dans le groupe bénéficiaire des effets et impacts du projet				
5	Viabilité/rentabilité financière	• Score = 10 si TRI $\geq$ 15				
		• Score = 5 si $9\% \leq \text{TRI} < 15\%$				
		• Score = 0 si TRI < 9%				
6	Rentabilité socioéconomique (ACA/MPR)	• Score = 35 si TRIE $\geq$ 15				
		• Score = 30 si $9\% < \text{TRIE} < 15\%$				

		• Score = 10 si $7\% \leq \text{TRIE} \leq 9\%$ • Score = 0 si $\text{TRIE} < 7\%$				
7	Bénéfices stratégiques	(Emplois créés /sécurité /résilience / innovation et transfert de technologie / compétitivité / contenu Local, /viabilité et développement territoriale / articulation selon une chaine de valeur, additionnalité, etc.)				
8	Pérennité / Durabilité	Pérennité et durabilité des résultats et effets attendus du projet.				
9	Avantages et coûts intangibles	Avantages et coûts qui n'ont pas été intégrés dans le bilan socioéconomique monétisé (paix, cohésion sociale, estime de soi, stress, mixité sociale, etc.)				
10	Faisabilité /risques potentiels	A partir des résultats de la matrice d'analyse des risques en annexe.				
11	Potentialité ou opportunité du projet à être réalisé en PPP	Opportunité d'un gain d'efficience ou d'innovation technologique ou technique avec l'implication d'un privé/ besoin ou nécessité d'une gestion optimale (partage ou transfert) du risque / Caractère marchand du projet/etc.				
12	Impacts environnementaux (Atténuation, adaptation aux changements climatiques, etc.)	Lien du projet avec l'environnement, les changements climatiques, etc.				
TOTAL			100			

Source : Direction de la Planification, 2024

ANNEXE 6 : CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS À INSCRIRE AU BUDGET

SCORE	DECISIONS
> 70 / 100	Favorable
Entre 60 et 70 / 100	Favorable sous condition
< 60	Non favorable

Source : Direction de la Planification, 2024

ANNEXE 7 : MÉTHODOLOGIE D'IMMATRICULATION DES PROJETS/PROGRAMMES

ORDRE	CODE	DESCRIPTION	CARACTERE NUMERIQUE VALABLE
0	2025	2 derniers chiffres/code-Année de maturé de projets/programmes évalués	25
1	001	3 premiers chiffres/code-Numéro d'enregistrement de projets/programmes	001
2	01	2 premiers chiffres/code-Numéro du secteur de planification	01
3	2035	4 premiers chiffres/code-Programme associés	2035
4	000000000	Chiffre/code-Pôles-territoires correspondants NB : validité du code Pôle entre 01 et 08, etc.	01000000 = Pôle Dakar 02000000 = Pôle Thiès 03000000 = Pôle centre 04000000 = Pôle Diourbel-Louga 05000000 = Pôle Nord 06000000 = Pôle Sud 07000000 = Pôle Nord-est 08000000 = Pôle Sud-est
L'immatriculation, codifiée sur 8 caractères numériques, sera attribuée en fonction des projets et programmes relevant du pôle-territoire concerné			

ORDRE	CODE	DESCRIPTION	CARACTERE NUMERIQUE VALABLE
-------	------	-------------	-----------------------------

Source : Comité de maturation, 2025

ANNEXE 8 : MATRICE DES PARTIES PRENANTES

PARTIES PRENANTES IMPORTANTES	INTERET PAR RAPPORT AU PROJET	FORCES	FAIBLESSES	ROLES ET RELATIONS FONCTIONNELLES	ACTIONS/ ACTIVITES ENVISAGEES
1					
2					
3					
4					

Source : Direction de la Planification

ANNEXE 9 : GLOSSAIRE

Analyse coûts-avantages : Outil d'aide à la prise de décision qui permet d'établir la valeur économique d'un projet pour la collectivité.

Analyse de sensibilité : étape durant laquelle la fluctuation des variables susceptibles d'affecter significativement les résultats de l'évaluation est opérée.

Avantage : ensemble des satisfactions apportées par une mesure publique à des individus, à des groupes d'individus, à la collectivité ou à des usagers extérieurs, considérés comme étant les bénéficiaires de celles-ci. Au plan économique, il est défini, pour un espace considéré, comme toute appréciation de ressources directes ou indirectes liées à l'implantation ou à la mise en œuvre de la mesure publique.

Bénéficiaire (s) : Individus, groupes ou organisations qui tirent profit d'une intervention directement ou indirectement.

Cohérence : caractéristique des éléments composant un programme qui font que ceux-ci s'agrègent en un tout et formant un vecteur commun dans la poursuite des objectifs en l'absence de contradiction.

Coûts et avantages intangibles : Coûts et avantages n'ayant pas directement de valeur sur le marché.

Critère : ensemble de caractéristiques servant de base pour porter un jugement de valeur. Le critère est un angle de vue qui permet de porter une appréciation sur une action.

Équité : critère qui est de nature à modifier la décision politique de façon à parvenir à une répartition particulière des revenus dans l'économie (subventions aux transports publics, aux groupes à faibles revenus ou en faveur d'objectifs de développement régional, par exemple).

Évaluation : processus d'estimation de la valeur d'un bien ou service. Cette valeur est généralement exprimée en termes monétaires.

Évaluation ex ante (ou préalable) : analyse effectuée avant la mise en œuvre d'une intervention. Elle éclaire la prise de décision.

Faisabilité : potentialité du projet à être réalisé sur le plan technique, économique, social, environnemental, juridique, etc.

Genre : ensemble des caractéristiques relatives à la masculinité et à la féminité ne relevant pas de la biologie, mais de la construction sociale.

Objectif général / global : l'objectif global est la raison d'être du projet/programme. C'est une finalité, un but que l'on se fixe et dont la réalisation se fera à travers un projet. Il exprime une volonté et oriente l'action en cohérence avec des axes stratégiques et opérationnels. Il ne comporte pas de critères d'évaluation et ne définit pas d'actions observables et mesurables (cf. Guide DP, 2020).

Parties prenantes : les divers individus et organismes qui sont directement et indirectement affectés par la mise en œuvre et les résultats d'une intervention spécifique et qui sont susceptibles d'avoir des intérêts à son évaluation globale.

Performance : optimisation des services rendus aux citoyens.

Pertinence : le bien-fondé des objectifs d'une intervention (a-t-elle répondu et/ou répond-elle encore, aujourd'hui, aux besoins identifiés ?), indépendamment de sa mise en œuvre ou des effets produits et leur adéquation pour atteindre l'objectif général.

Programme : ensemble de projets, souvent variés, structurés autour d'activités concourant à un objectif global ou sur un ensemble d'objectifs spécifiques en vue de produire des biens ou des services à l'aide de ressources humaines, matérielles et financières organisées de façon cohérente.

Projet : intervention publique multiforme, non divisible et dynamique visant à atteindre des objectifs opérationnels destinés à lever des contraintes ou en réduire mais également et/ou exploiter certains potentiels. Le projet, une composante d'un programme qui contribue en partie à satisfaire un besoin, est une intervention destinée à provoquer des changements.

Ratio Avantages/coûts économique (RACE) : Il compare les flux des avantages actualisés aux flux des coûts actualisés.

Risque : danger éventuel plus ou moins prévisible qui peut affecter l'issue ou les performances du projet.

Valeur actuelle nette économique (VANE) : elle représente la valeur des flux de trésorerie liée à un investissement actualisé, au taux de rentabilité exigé par le marché, compte tenu du risque. Elle représente donc le montant de la création de valeur anticipée sur l'investissement.

Valeur actualisée nette : Indicateur économique permettant de comparer différents scénarios d'aménagement. Cet indicateur évalue la différence entre l'ensemble des avantages et l'ensemble des coûts pour la durée totale du projet, en employant le taux d'actualisation.

Viabilité : elle consiste à apprécier la capacité des actions à se poursuivre de manière autonome. Il s'agit d'apprécier leurs chances de survie lorsque les appuis extérieurs auront cessé.

Taux d'Actualisation : l'actualisation consiste à ramener sur une même base des flux financiers non directement comparables qui se produisent à des dates différentes. Ce taux est utilisé pour déprécier des flux futurs et déterminer leur valeur actualisée c'est à dire leur valeur à la date d'aujourd'hui. La valeur donnée au temps étant le fondement de l'actualisation, ce taux est toujours positif.

Taux de Rendement interne économique : Taux qui annule la valeur actualisée nette économique.

Taux de Rentabilité interne économique (TRIE) : C'est le taux par lequel il y a équivalence entre le capital investi et l'ensemble des cash-flows actualisés.



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION**



**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES**

**DIRECTION DE LA
PLANIFICATION**

